

14 mars 2024

Province de Québec
Municipalité de Shigawake
MRC de Bonaventure

A une session spéciale du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce quatorzième jour du mois de mars de l'an deux mil vingt-quatre, à dix-huit heure dix, sont présents :

Heather Imhoff
Jeffrey Vautier
Michael Hayes
Marcel Gagnon
Nancy Skene
Georgette Chapados

Tous conseillers et tous présents sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe.

Tous les membres ont renoncé à l'avis de convocation.

2024-03-53

RESOLUTION POUR RENONCER À L'AVIS DE CONVOCATION DE 48 HEURES

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon, appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée

2024-03-54

SECRÉTAIRE DE LA RÉUNION

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que Heather Imhoff soit nommée secrétaire de la réunion.

Adoptée

2024-03-55

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministre en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Que la municipalité atteste par la présente

résolution que la programmation de travaux no 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée

2024-03-57

ANCIENNE ROUTE 6 - DOSSIER FRANCIS VAUTIER

Il est proposé par le conseiller Michael Hayes appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux, DG adjointe soit mandatée comme représentante de la municipalité dans le dossier de Francis Vautier afin de signer pour remettre la partie de l'ancienne route 6.

Adoptée

2024-03-58

RÉSOLUTION POUR CHANGER LES SERRURES

Il est proposé par la conseillère Michael Hayes appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande Services Almond de changer les serrures de la salle municipale.

Madame Heather Imhoff et Madame Nancy Skene se retirent.

Adoptée

2024-03-59

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier que la séance soit levée à 18h20.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Rolande Beebe, maire

Nancy Castilloux,
DG adjointe

